

INTERPELLATION DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

A MME. BARBARA TRACHTE, MINISTRE-PRESIDENTE EN CHARGE DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET À M. ALAIN MARON CHARGÉ DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Concernant « **L'importance de la prévention dans la lutte contre le cancer** »

Madame la Ministre-Présidente,
Monsieur le Ministre,

Chaque jour, environ 200 personnes en Belgique reçoivent un diagnostic de cancer. En 2022, ce sont 76.220 nouveaux cas qui ont été enregistrés, représentant une augmentation de plus de 30% depuis 2004, selon la Fondation Registre du Cancer. Cette hausse s'explique en partie par le vieillissement de la population et l'amélioration des outils de diagnostic et de recensement. Bien que les cancers de la prostate, du sein, du poumon et colorectal soient les plus fréquents, le taux de mortalité n'a pas suivi cette tendance grâce aux progrès médicaux et technologiques.

La Belgique se distingue par un taux de survie à 5 ans parmi les meilleurs en Europe : 62,6 % pour les hommes et 71,1 % pour les femmes. Ces résultats reflètent l'excellence de nos soins, l'adoption de thérapies innovantes comme les anticorps-médicaments conjugués, les vaccins thérapeutiques, et plus récemment, les traitements basés sur l'intelligence artificielle. Cependant, des défis persistent, notamment en matière de sensibilisation au dépistage, d'accès équitable aux soins, et de lutte contre des facteurs de risque évitables tels que le tabac, l'alcool et la sédentarité.

Le thème de la Journée mondiale contre le cancer de cette année, « Unis par l'unique », met en lumière une approche centrée sur le patient, intégrant les besoins spécifiques de chaque individu dans les soins. Cela s'aligne avec les avancées en médecine personnalisée, fondée sur l'analyse génomique pour des traitements ciblés, et l'essor des soins de support visant à améliorer la qualité de vie des patients.

Un changement majeur est intervenu le 1^{er} janvier 2025 dans le dépistage du cancer du col de l'utérus, avec l'introduction du test HPV pour les femmes de 30 à 64 ans, remplaçant le frottis cytologique. Ce dépistage, recommandé tous les 5 ans, offre une sensibilité accrue pour détecter les lésions pré-cancéreuses, permettant de les traiter avant qu'elles n'évoluent en cancer. Sciensano a coordonné cette mise en œuvre à l'échelle nationale, en collaboration avec les autorités compétentes, pour garantir l'accès et l'efficacité du programme, soulignant l'importance d'une prévention renforcée et d'une communication adaptée.

Au niveau européen, dans le cadre du Plan européen de lutte contre le cancer, la Commission européenne s'est engagée à ce que d'ici 2025, 90% de la population de l'Union européenne remplissant les conditions pour le dépistage du cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal se voient proposer un dépistage.

Cependant, la sensibilisation et la prévention restent cruciales, car environ 40% des cancers pourraient être évités grâce à une hygiène de vie saine : absence de tabac et d'alcool, activité physique régulière, et vaccinations contre l'hépatite B et le papillomavirus humain (HPV).

J'en viens à mes questions :

1. Quelles actions concrètes ont été entreprises par la COCOF pour renforcer la prévention du cancer en Région bruxelloise ? Qu'en est-il des initiatives spécifiques pour différents types de cancer, soutenues en marge du Plan bruxellois de promotion de la santé 2023-2027 ?
2. La COCOF a-t-elle soutenu des manifestations à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre le cancer du 4 février 2025 ? Si oui, lesquelles ?
3. Disposez-vous de données précises sur le nombre de dépistages effectués à Bruxelles ces dernières années pour les différents types de cancer ? Quels efforts sont déployés par la COCOF pour améliorer l'adhésion des Bruxellois et Bruxelloises aux programmes de dépistage, notamment en ce qui concerne le dépistage du cancer du col de l'utérus et le nouveau test HPV ? Où en est la Belgique par rapport à l'objectif fixé par la Commission Européenne ?
4. Quelles initiatives sont mises en œuvre pour sensibiliser la population bruxelloise aux facteurs de risque évitables tels que le tabac, l'alcool, et la sédentarité, et pour promouvoir un mode de vie sain ? La COCOF collabore-t-elle avec la COCOM pour déployer des campagnes multilingues et inclusives ? Qu'en est-il de la complémentarité avec la CIM Santé pour assurer une politique de santé publique adaptée à la

diversité de la population et garantissant un accès équitable aux services de prévention et de traitement ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Mohamed Ouriagli
Député